

RECOMMANDATION UIT-R BT.815-1*

**Spécification d'un signal de mesure du contraste
des dispositifs de visualisation**

(Question UIT-R 211/11)

(1992-1994)

Domaine de compétence

La présente Recommandation définit un signal d'essai permettant de mesurer le contraste d'un dispositif de visualisation.

L'Assemblée des radiocommunications de l'UIT,

considérant

- a) qu'il est nécessaire de définir une méthode fiable permettant de mesurer le contraste de différents dispositifs de visualisation;
- b) que l'utilisation de différents signaux peut conduire à des résultats différents;
- c) qu'il convient de mesurer le contraste à l'aide d'un signal dont la composante moyenne de l'image est aussi proche que possible d'images de programme normales,

recommande

1 d'utiliser le signal d'essai et la méthode de mesure donnés en Annexe 1 pour faciliter une mesure cohérente du rapport de contraste.

Annexe 1**Signal d'essai et méthode de mesure¹**

Le signal d'essai (voir la Fig. 1) comprend une zone de blanc saturé entourée de quatre zones de niveau de noir, toutes sur un fond de gris. Le niveau de gris du signal est situé à 50% du niveau du signal de crête. Les références numériques à ces niveaux sont données à la Fig. 1. Les valeurs de luminance de la zone de blanc saturé et des quatre zones de noir sont mesurées à l'aide d'un photomètre.

* La Commission d'études 6 des radiocommunications a apporté des modifications rédactionnelles à cette Recommandation en 2007 conformément aux dispositions de la Résolution UIT-R 44.

¹ NOTE – La présente Recommandation vise à spécifier les niveaux et la position des éléments dans une mire utilisée pour mesurer le contraste. La Fig. 1 montre l'alignement des dispositifs de visualisation et la position géométrique des éléments dans la mire les uns par rapport aux autres et par rapport au centre et aux bords de l'image de télévision. Les numéros des échantillons et les numéros des lignes nécessaires pour identifier la position de ces éléments sur un écran de télévision numérique conforme à la Recommandation UIT-R BT.709 sont indiqués en référence. Pour adopter cette mire pour d'autres systèmes de télévision, il sera nécessaire d'appliquer un facteur d'échelle aux numéros de façon que la position des éléments reste dans la même relation géométrique.

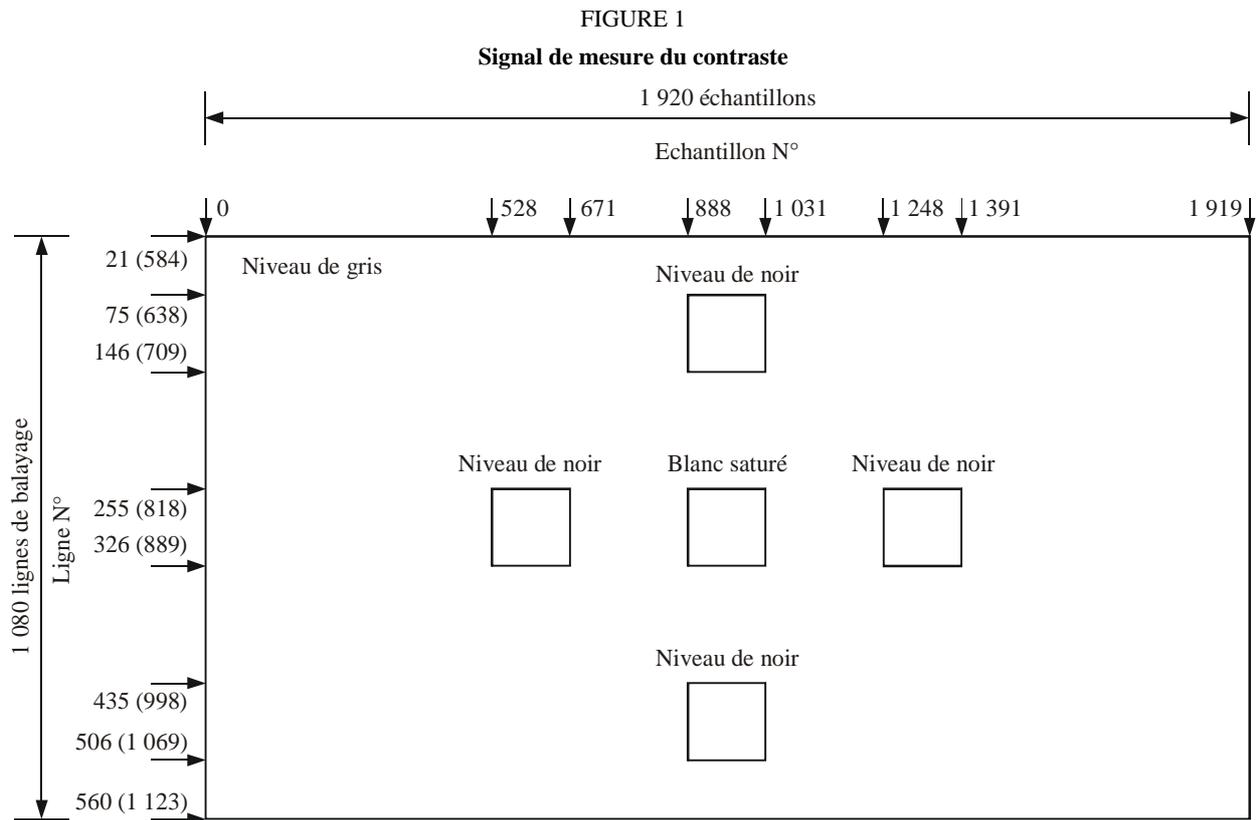
Le rapport R , luminance du niveau de noir/luminance du blanc saturé, est exprimé par l'équation suivante:

$$R = (L_{b1} + L_{b2} + L_{b3} + L_{b4}) / (4 \times L_w)$$

où:

L_w : luminance mesurée du blanc saturé

L_{b1} à L_{b4} : valeurs mesurées de la luminance du noir dans les quatre zones.



() Correspond à la deuxième trame

Les numéros des échantillons et des lignes sont inclus, par exemple pour la case niveau noir du haut, 888 correspond au premier échantillon noir et 1 031 au dernier échantillon noir

0815-01

Valeurs des paramètres Fig. 1	Valeur numérique codée sur 8 bits	Valeur numérique codée sur 10 bits
Blanc saturé	235	940
Niveau de noir	16	64
Niveau de gris	126	504